



Donner la priorité aux patients : cinq organisations de santé mondiales signent un Cadre consensuel pour une collaboration éthique

GENEVA, le 13 janvier 2014/PRNewswire/ --

- La confiance et le respect sont essentiels pour faire avancer les soins de santé
- Basé sur des principes fondamentaux partagés, le Cadre consensuel donne la priorité aux patients, soutient la recherche et l'innovation éthiques, garantit l'indépendance et la conduite éthique et promeut la transparence et la responsabilité

Le Cadre consensuel s'appuie sur les meilleures pratiques de groupes qui collaborent afin de faire avancer les soins de santé proposés aux patients. Cinq organisations de santé mondiales ont établi un Cadre consensuel pour une collaboration éthique afin de soutenir des partenariats qui viseront à offrir de plus grands avantages aux patients et à favoriser des soins d'une qualité élevée. Élaboré à partir des codes individuels en matière de pratiques éthiques et des politiques de santé de chacune des cinq organisations impliquées, ce cadre repose sur quatre principes fondamentaux :

- donner la priorité aux patients ;
- soutenir la recherche et l'innovation éthiques ;
- garantir l'indépendance et la conduite éthique ; et
- promouvoir la transparence et la responsabilité.

Les cinq organisations sont l'Alliance internationale des organisations de patients (IAPO), le Conseil international des infirmières (CII), la Fédération internationale des associations de fabricants de produits pharmaceutiques (IFPMA), la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) et l'Association médicale mondiale (WMA).

L'avancée des connaissances médicales et l'amélioration de la santé dépendent d'un échange d'information régulier entre tous les partenaires. Alors que des codes de bonnes pratiques individuels régissent les activités de chaque groupe, ce Cadre consensuel global s'applique à une grande partie de la communauté médicale afin d'inclure des interactions impliquant les patients, les infirmiers, les pharmaciens, les médecins et l'industrie de la santé.

« Il est essentiel de garantir une conduite éthique, la transparence et la responsabilité pour permettre le développement et le test de nouveaux médicaments et autres technologies médicales », a déclaré Marie-Paule Kieny, sous-directrice générale pour les systèmes de santé et l'innovation à l'Organisation mondiale de la santé. « Nous encourageons toutes les



organisations impliquées à rechercher des manières de développer des mécanismes de surveillance capables de soutenir ces principes. »

Commentaires à propos du Cadre consensuel

IAPO : garantir l'indépendance et la conduite éthique

« Parce qu'il peut être très difficile pour les patients de naviguer dans le système de santé, ils ont besoin d'être sûrs que les soins qu'ils reçoivent se fondent sur des informations précises », a affirmé Joanna Groves, présidente-directrice générale de l'Alliance internationale des organisations de patients. « Le respect des principes énoncés dans ce Cadre contribuera à assurer la haute qualité des soins administrés aux patients. »

CII : promouvoir la transparence et la responsabilité

« La responsabilité et la transparence de notre travail sont cœur du Cadre consensuel », a expliqué David Benton, président-directeur général du Conseil international des infirmières. « En signant ce document, chaque organisation s'engage à prendre des décisions et mesures ouvertes, transparentes et éclairées, garantissant la pleine responsabilité de nos actes. »

IFPMA : faciliter la collaboration et accroître la confiance grâce à la création du Cadre

« Tandis que les économies développées et en développement luttent pour relever les défis les plus urgents en matière de santé au sein d'un environnement médical complexe et en rapide évolution, la collaboration et la confiance entre les partenaires sont essentielles », a déclaré Russell Williams, président du Réseau pour le respect du code (RCC) de l'IFPMA et président des compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D). « Ce cadre confirme les principes éthiques communs de nos organisations vis-à-vis de la communauté médicale au sens large. »

FIP : donner la priorité aux patients

« Plus que jamais, la prestation de soins de santé nécessite de multiples interactions entre les patients, les professionnels de santé, l'industrie et d'autres parties prenantes », a observé Luc Besançon, secrétaire général et PDG de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP). « Toutes les organisations qui ont signé ce Cadre consensuel ont réaffirmé aujourd'hui qu'il est primordial de donner la priorité aux patients, et que toutes les interactions ont un objectif commun et profitent vraiment à ceux qui en ont réellement besoin : les patients. »

AMM : soutenir la recherche et l'innovation éthiques



« Les soins apportés par les professionnels de santé aux patients nécessitent une réelle confiance. Fournir ces soins est aujourd'hui un travail d'équipe et notre collaboration doit être transparente, responsable et professionnelle », a affirmé Otmar Kloiber, secrétaire général de l'Association médicale mondiale. « Toutefois, les soins et l'éthique ne suffisent pas : le secteur médical a besoin de la recherche scientifique pour développer et fournir des réponses justifiables et honnêtes aux nombreuses questions en suspens concernant le traitement des maladies et la protection de notre santé. Rendre cette coopération possible pour l'innovation et la recherche éthiques est l'un des objectifs du Cadre consensuel. »

Le Cadre consensuel pour une collaboration éthique entre les organisations de patients, les professionnels de santé et l'industrie pharmaceutique est accessible [ici](#).

Les codes de bonnes pratiques de chaque organisation impliquée sont disponibles depuis les liens suivants : [IAPO](#), [CII](#), [IFPMA](#), [FIP](#), [AMM](#).

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Joanna Groves, IAPO
Tél. : +44 20 7250 8277
jo@patientsorganizations.org

Oliver van der Spek, FIP
Tél. : +31 70 302 1978
Oliver@fip.org

Otmar Kloiber, AMM
Tél. : +33 450 40 75 75
otmar.kloiber@wma.net
Lindsey Williamson, CII
Tél. : +41/22 908 0124
williamson@icn.ch

Peter Shelby, IFPMA
Tél. : +41/22 338 3223
p.shelby@ifpma.org